

RETRANSCRIPTION INTÉGRALE DE L'INTERVIEW

2025 : UNE ANNÉE DE LUTTES SOCIALES

Esteban MARTINEZ

Professeur de sociologie
ULB

2025, UNE ANNÉE RECORD ?

On sait qu'en 2025, on a atteint un taux de grève extrêmement élevé, les chiffres ne sont pas encore pleinement définitifs, mais probablement le plus élevé de ces trois, quatre dernières décennies. D'autres pics ont eu lieu dans notre histoire récente. En 1993, sous le gouvernement Dehaene, suite au plan global, qui était un plan d'austérité dans le contexte des critères de Maastricht. En 2005, il y a eu également un pic, en réponse au pacte de solidarité entre les générations qui mettait en cause les prépensions. En 2014, un nouveau pic, presque comparable d'ailleurs face aux politiques menées par le gouvernement Michel, notamment le saut d'index et le prolongement de la vie professionnelle, le report de l'âge de la pension. Voilà. Donc c'est ça, ce sont ces moments-là qui sont reflétés par les statistiques de grève. On ne peut certainement pas préjuger de la stratégie syndicale à l'échelle des entreprises sur cette base-là.

LE TAUX DE GRÈVE

C'est vrai que l'outil de la grève, et plus précisément le taux de grève, c'est-à-dire le nombre de jours de grève par 1000 travailleurs, est l'indicateur par excellence de la conflictualité sociale. Alors, il ne faut pas se tromper dans l'interprétation du taux de grève. Cet indicateur rend compte de mouvements sociaux, de mouvements syndicaux d'ampleur, faits de grèves nationales, de manifestations aussi de masse, qui génèrent des jours de grève et qui sont en opposition aux politiques gouvernementales qui, là, généralement ont le soutien du patronat et qui vont déforcer la négociation collective à tous les niveaux. C'est cela que reflète l'indicateur du taux de grève.

LA BELGIQUE, TERRE DE GREVICULTEURS ?

On n'a pas une culture de la grève, à l'échelle des entreprises, supérieure à celle qu'on peut observer dans d'autres pays.

RETRANSCRIPTION INTÉGRALE DE L'INTERVIEW

La France, par moments en Espagne, en Italie, en Finlande, au Danemark, les statistiques comparatives européennes qui sont disponibles, montrent qu'il y a également des pics de grèves, qui répondent également à des politiques gouvernementales défavorables au monde du travail. Ce sont ces circonstances-là qui déclenchent la grève.

Alors, ce que dit l'indicateur de grève, et l'importance que revêt la grève face aux politiques gouvernementales, ce qu'il dit, c'est la capacité qu'ont, en Belgique en tous cas, les organisations syndicales de mobiliser la solidarité des travailleurs à l'échelle interprofessionnelle. C'est une conception du syndicalisme qui n'est pas aussi répandue dans certains pays, et qui témoigne de la volonté, pas seulement de la capacité, mais de la volonté des organisations syndicales - je rappelle que le taux d'affiliation est assez élevé en Belgique - leur volonté de jouer un rôle de contre-pouvoir à l'échelle de la société et de s'engager vers une démocratie sociale qui est nécessaire, qui est inséparable de tout projet de démocratie politique.

GRÈVES POLITIQUES ?

Alors politiques, grèves politiques, oui, certainement, mais qui ne veut pas dire politiciennes.

Mais d'une façon générale, les grèves sont politiques à tous les niveaux, parce que les grèves sont des moments de délibération, sont des moments d'information, sont des moments de solidarité et d'argumentation. Et donc, elles mènent à une politisation, une certaine politisation des travailleurs, qui peut alors se traduire dans d'autres sphères. Ça, c'est déjà une des raisons de parler de grèves politiques, si vous voulez.

Mais elles sont politiques ces grèves aussi à l'échelle sectorielle. On sait bien que le non-marchand, que l'enseignement sont des secteurs qui sont en mouvement depuis quelques années. Et elles s'adressent à qui ? Au pouvoir subsidiant ou aux politiques en tant qu'employeurs. Donc elles sont politiques de ce point de vue-là

Et elles sont politiques parce qu'elles s'adressent à des politiques gouvernementales, à tous les niveaux de pouvoir, qui effectivement contiennent des mesures qui vont réduire fortement les marges de négociation à l'échelle interprofessionnelle, sectorielle et de l'entreprise.

C'est dans ces trois sens-là, je dirais, qu'on peut parler de grèves politiques. Et ce n'est pas un gros mot de le dire comme ça.